



Orpi

ORPI DÉPLOIE UNE NOUVELLE OFFRE DE MANDAT UNIQUE, « LE MANDAT BY ORPI »

Dans un secteur où les offres commerciales et les acteurs se démultiplient sans se différencier, Orpi lance un nouveau mandat de vente. Unique et propriétaire il vient simplifier l'offre commerciale et garantir l'accompagnement d'un expert à chaque étape d'un projet immobilier. L'objectif : faire bénéficier aux clients de la coopérative un suivi personnalisé avec un socle de services exclusifs. Parce que les exigences des consommateurs évoluent en permanence, Orpi s'appuie sur son expérience pour adapter son offre au bénéfice de la satisfaction client.



Un mandat pertinent, développé en réponse aux évolutions du marché



Il était impératif pour Orpi de guider nos clients face à la profusion d'offres commerciales et de mettre en avant le rôle de nos collaborateurs.

précise Christine Fumagalli,
Présidente du réseau Orpi

Orpi mise une nouvelle fois sur la qualité de son accompagnement et l'expertise des professionnels de son réseau pour se démarquer et **repenser l'approche du mandat de vente**. Ce nouveau « Mandat by Orpi » est l'expression de **l'engagement de la coopérative pour atteindre la satisfaction client** ; il repose sur 3 piliers :

- Vendre au meilleur prix** : la coopérative, en comptant sur ses 1 300 agences, dispose du maillage territorial le plus puissant du marché. Ses experts développent une connaissance pointue des zones où ils exercent. Cette vision, associée à une « Étude Comparative de Marché », garantit une estimation juste et transparente des biens.
- Vendre rapidement** : Orpi met à profit une gamme de services complète, élaborée pour valoriser les biens et gagner en efficacité. De la promotion à la signature du compromis, Orpi s'engage à garantir un délai de vente optimal.
- Vendre sereinement** : un accompagnement global matérialisé par l'élaboration d'un plan d'action avec le client et l'organisation des diagnostics et attestations nécessaires à la vente afin de rassurer le vendeur à tous les niveaux.

De « l'estimation aux cartons », l'objectif du nouveau « Mandat By Orpi » est avant tout de **réaffirmer le rôle de tiers de confiance de l'agent immobilier**. Cette offre de mandat simplifiée et partagée par tout le réseau, mise sur un accompagnement personnalisé du client aussi bien dans l'avancée de son dossier que dans toutes les étapes clés de la transaction, notamment celle de la signature du compromis, désormais garantie en 72h.

Des remontées terrain pour construire une offre adaptée aux attentes des vendeurs

Pour concevoir cette nouvelle offre, la coopérative s'est appuyée sur les retours d'expériences de ses collaborateurs et de leurs clients pour identifier les points indispensables à une transaction réussie.

Cette nouvelle formule engage les agents immobiliers dans le respect d'un cadre qui concerne aussi bien la valorisation des biens, que le respect des délais de la transaction pour gagner en performance. Elle s'inscrit dans la démarche stratégique d'Orpi de faire évoluer ses process pour permettre à ses collaborateurs de se concentrer sur leur véritable valeur ajoutée : **le conseil et l'accompagnement client**.

L'objectif est de créer un mandat en adéquation entre les attentes de nos clients et les services de nos professionnels. La création d'un socle commun pour tous nos collaborateurs est primordiale pour conserver notre longueur d'avance. Ce mandat est une nouvelle illustration de nos engagements en faveur de la valorisation de nos métiers.

précise Christine Fumagalli,
Présidente du réseau.

*À réception d'une offre acceptée, sous réserve d'un dossier complet (liste des pièces disponibles en agence) et que le conseiller immobilier soit en charge de la rédaction du compromis



Prêt à twitter

À propos de Orpi

Avec plus de 1 300 points de vente et 7 000 collaborateurs, Orpi est aujourd'hui un acteur incontournable et est le leader de son secteur en nombre de points de vente. Créé en 1966 à l'initiative de plusieurs agents immobiliers qui décident de mettre en commun leur fichier de biens, Orpi est le premier réseau historique immobilier en France. La singularité d'Orpi réside dans son organisation en coopérative. Ce sont plus de 900 associés qui partagent les valeurs coopératives de partage, de solidarité, d'engagement. Orpi se positionne comme facilitateur de projets pour ses clients : vendeurs, acquéreurs, bailleurs, locataires, syndic de copropriétés. En 2018, Orpi révèle sa nouvelle identité avec un nouveau logo, une nouvelle signature et surtout son nouveau concept agence : plus transparent, plus chaleureux, plus ouvert.

orpi.com



CONTACTS MÉDIAS
MONET+ASSOCIÉS
T : 01 45 63 12 43

Julie Adam : julie@monet-rp.com - 07 86 82 60 61
Annabel Fuder : af@monet-rp.com - 06 26 28 71 03
Alice Perrin : ap@monet-rp.com - 04 78 37 34 64